

Préposé(e) au service à la clientèle / réceptionniste

Havre Familial - centre de vacances et de plein air

Situé à Sainte-Béatrix, dans Lanaudière, le Havre Familial est à la recherche d'une personne dynamique et professionnelle pour occuper le poste de préposé(e) au service à la clientèle / réceptionniste. Situé en pleine nature, le Havre Familial propose un environnement de travail agréable, stimulant et un esprit de famille bien ancré. Joignez-vous à une super équipe sur un site magnifique !

Principales tâches :

- Transmettre par téléphone, courriel ou en personne, toutes informations concernant les services offerts et la tarification. Assurer un suivi du courrier, des appels, des courriels et des messages Facebook.
- Accueillir les clients en séjour ou à la journée, les inscrire et leur donner des renseignements sur les activités et les politiques du centre.
- Prendre les réservations de location selon les politiques en vigueur et effectuer les paiements.
- Répondre aux besoins des clients durant leur séjour et communiquer avec les différents départements les informations relatives au service à la clientèle.
- S'assurer du maintien des services offerts dans le pavillon d'accueil (réception, distributrice à café, boutique souvenir, documentations, etc.).
- Toutes autres tâches demandées par la responsable des opérations ou le directeur général.

Rejoindre notre équipe
vous intéresse ?

**Veillez nous faire
parvenir votre CV par
courriel au**

havre@havrefamilial.com

Date d'embauche flexible
d'ici la fin août / début septembre

www.havrefamilial.com

Nous recherchons :

- Expérience en service à la clientèle/réception.
- Diplôme collégial dans une discipline pertinente.
- Bonne maîtrise du français. L'anglais, un atout.
- Autonomie, dynamisme, entregent, rigueur.

Conditions offertes :

- Poste permanent, 32 heures par semaine (4 jours).
- Horaire de travail de 9h à 17h, une fin de semaine sur deux et le vendredi soir jusqu'à 21h (sauf l'été).
- Salaire : 15\$ à 16,50\$/heure, selon l'expérience, augmentation salariale annuelle après 1 an.
- Assurances collectives après 3 mois, accès gratuit aux installations, rabais sur locations.

